

**accueil** | [02 41 35 36 37](#) 02 41 35 36 37

numéros d'urgence

- **accueil** [02 41 35 36 37](#) 02 41 35 36 37
- **samu - centre 15** [15](#) 15
- **urgences adultes** [02 41 35 37 12](#) 02 41 35 37 12
- **urgences pédiatriques - enfants** [02 41 35 44 27](#) 02 41 35 44 27
- **urgences gynécologiques et obstétricales - maternité** [02 41 35 52 10](#) 02 41 35 52 10
- **centre antipoison inter-régional** [02 41 48 21 21](#) 02 41 48 21 21
- **urgences cardiaques** [02 41 35 35 36](#) 02 41 35 35 36
- **centre d'accueil des victimes d'agressions sexuelles** [02 41 35 52 10](#) 02 41 35 52 10

votre accueil au CHU

- [vous êtes patient ou proche et famille](#)
  - [être hospitalisé](#)
  - [venir en consultation](#)
  - [vous êtes proche ou de la famille](#)
  - [vos droits et obligations](#)
- [vous êtes future maman](#)
- [vous êtes professionnel paramédical](#)
- [Vous êtes médecin extérieur](#)

[paiement en ligne](#)

les autres sites du CHU

- [www.maternite-chu-angers.fr](#)
- [www.plastie-chu-angers.fr](#)
- [www.orl-chu-angers.fr](#)
- [www.neurologie-genetique-chu-angers.fr](#)
- [www.moietsurpoids.fr](#)
- [www.agents-chu-angers.fr](#)
- [demain-chu-angers.fr](#)

•

- [le chu angers](#)
  - [A la Une](#)
    - [Communiqués de presse](#)
    - [Congrès et manifestations](#)
    - [Magazine "A l'heure H"](#)
  - [Qui sommes-nous ?](#)
    - [Instances et comités](#)
    - [Organigramme du CHU](#)
    - [Historique du CHU](#)
    - [Les chiffres-clés du CHU](#)
    - [Le CHU en images](#)
  - [Nos démarches](#)
    - [Le Projet d'Établissement 2018-2022](#)
    - [Ecoresponsabilité](#)
    - [Culture et santé](#)
    - [Plans d'accès et du CHU](#)
    - [Charte industriels du médicament](#)

- [L'association sportive et culturelle du CHU](#)
- [CHU employeur](#)
  - [Offres et concours / recrutement et carrière](#)
- [Marchés publics](#)
- [Partenariats et coopérations](#)
  - [Les réseaux du secteur sanitaire et social](#)
  - [HUGO \(Hôpitaux universitaires du Grand Ouest\)](#)
  - [GHT - Groupement hospitalier de territoire](#)
  - [Coopération internationale](#)
  - [Base des données de coût par activité : base d'Angers](#)
- [Etablissements partenaires](#)
  - [Le CHU travaille en réseau](#)
- [Dons / mécénat](#)
- [offre de soins](#)
  - [Annuaire des services](#)
  - [Annuaire des médecins](#)
  - [Centres de référence, de ressources](#)
  - [Les réseaux du secteur sanitaire et social](#)
  - [Associations](#)
  - [Acteur de santé publique](#)
    - [Lutte contre les violences faites aux femmes](#)
    - [Lutte contre les infections nosocomiales](#)
    - [Un don une vie](#)
    - [Campus hospitalier sans tabac](#)
    - [Permanence d'accès aux soins de santé \(PASS\)](#)
    - [Prévention : les mardis de la santé](#)
    - [Centre du périnée et de l'incontinence](#)
  - [Qualité et prévention des risques](#)
    - [Certification du CHU](#)
    - [Indicateurs qualité et satisfaction patients](#)
    - [Comité de lutte contre la douleur](#)
    - [Prévention des infections nosocomiales](#)
    - [Fédération douleur aigue soins de support et palliatifs](#)
  - [ETP - Education thérapeutique du patient](#)
    - [Politique générale ETP](#)
    - [Les journées régionales](#)
    - [Programmes ETP du CHU](#)
- [recherche et innovation en santé](#)
  - [Recherche clinique](#)
    - [Guichet de la promotion externe](#)
    - [Centre de recherche clinique](#)
    - [Unité transversale de thérapeutiques innovantes en oncologie médicale](#)
    - [Registre des essais thérapeutiques en oncologie](#)
    - [Recherche en soins](#)
    - [Résultats des appels à projet / liste des PHRC](#)
    - [Recherche clinique du Grand Ouest](#)
    - [Living lab Allegro](#)
    - [Portraits de chercheurs](#)
    - [Magazine RI2, "Recherche, Innovation, Investigation"](#)
  - [Soutien à la recherche](#)
    - [DRCI - Délégation à la recherche clinique et l'innovation](#)
    - [Conseil scientifique de la DRCI](#)
    - [Promotion et gestion](#)
    - [Innovation et valorisation](#)
    - [Données et évaluations](#)
    - [Biostatistiques et méthodologie](#)
    - [CRC - centre de recherche clinique](#)

- [UTTIOM - unité transversale de thérapeutiques innovantes en oncologie médicale](#)
- [CRB - Centre de ressources biologiques](#)
- [Produits expérimentaux](#)
- [Assurance qualité](#)
- [Recherche en soins](#)
- [Comité de protection des personnes Ouest II Angers](#)
- [La recherche expliquée aux patients](#)
- [enseignement](#)
  - [Enseignement médical](#)
    - [Formation en santé par la simulation](#)
    - [ESF - Ecole de sages femmes](#)
    - [Adopte 1 PU - PH](#)
    - [Céline choisit son internat](#)
    - [#SUPERCHU](#)
  - [Enseignement paramédical](#)
    - [CDI - centre de documentation des instituts de formation des professions de santé](#)
    - [IFSI - Institut de formation en soins infirmiers](#)
    - [IFAS - institut de formation d'aides-soignants](#)
    - [Epuer - Ecole de puéricultrices - teurs](#)
    - [IFA - Institut de formation des ambulanciers](#)
    - [IFCS - Institut de formation des cadres de santé](#)
    - [Formation continue DIEF](#)
    - [Centre enseignement soins d'urgence](#)
    - [Formation en santé par la simulation](#)
  - [Formation continue](#)
    - [Centre de formation des professionnels de santé](#)

outil de recherche

Rechercher

## trouver un service de soins

[liste de tous les services](#)

## trouver un praticien

[liste de tous les praticiens](#)

## se repérer au chu

[plan interactif](#)

## Mots-clés

# vos droits et obligations

Vous êtes ici : [accueil](#) [vous êtes patient ou proche et famille](#) [vos droits et obligations](#)

*Vous êtes patient ou proche d'un patient hospitalisé au CHU d'Angers. A ce titre, vous bénéficiez de droits spécifiques, mais vous devez également de respecter certaines règles.*

Plusieurs chartes sont disponibles dans leur intégralité, dans les services hospitaliers et sur simple demande. En voici les résumés :

- [La charte de la personne hospitalisée](#)
- [La charte de l'enfant hospitalisé](#)
- [La charte de la personne âgée dépendante.](#)

## **droit de vote**

Durant votre hospitalisation, vous pouvez voter par procuration. Renseignez-vous auprès du cadre de santé.  
> [Voir également ici en cliquant sur ce lien](#)

## **accès à votre dossier médical**

Vous avez accès à l'ensemble des informations concernant votre santé, détenues par des professionnels et établissements de santé. Vous pouvez en faire la demande auprès de la Direction du Service aux patients, aux usagers et relations juridiques.  
Un numéro de téléphone (02 41 35 53 05) et une adresse mail ([usagers@chu-angers.fr](mailto:usagers@chu-angers.fr)) sont à votre disposition.

Pour mieux vous repérer, vous pouvez télécharger [le guide de bon usage](#).

### **comment accéder aux informations relatives à votre santé archivées au CHU ?**

Vous pouvez prendre connaissance de ces informations. Pour une meilleure compréhension du dossier vous pouvez également en prendre connaissance par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignerez.

### **où consulter ces informations ?**

- Soit sur place, en consultant au CHU l'original de votre dossier auprès de la Direction du Service aux patients, aux usagers et relations juridiques (consultation gratuite sur rendez-vous);
- Soit en demandant une copie de votre dossier médical :

1. Télécharger le formulaire adapté à votre demande :
  - [le formulaire de demande pour le dossier d'un patient majeur](#)
  - [le formulaire de demande pour le dossier d'un patient mineur ou majeur protégé](#)
2. Puis l'adresser par courrier postal

*CHU d'Angers, Direction du Service aux patients, aux usagers et relations juridiques, 4 rue Larrey – 49933 Angers cedex 9*

*Par mail : [usagers@chu-angers.fr](mailto:usagers@chu-angers.fr)*

- si vous ne disposez pas d'un accès Internet, vous pouvez vous procurer le formulaire de demande auprès de la Direction du Service aux patients, aux usagers et relations juridiques.

## **vous souhaitez accéder au dossier médical d'un parent décédé**

Vous ne pourrez accéder au dossier médical d'une personne décédée que si vous êtes un de ses ayants droit et exclusivement :

- pour connaître les raisons de son décès,
- pour défendre sa mémoire,
- pour faire valoir vos droits.

[Téléchargez le formulaire de demande d'un ayant droit](#)

Le CHU d'Angers conserve les dossiers médicaux pendant 20 ans à dater de la dernière venue du patient dans l'établissement ou jusqu'au 28<sup>e</sup> anniversaire d'un enfant.

Dans le cas de personnes décédées au CHU, les dossiers sont gardés 10 ans à compter de la date du décès du patient sauf en cas d'action en justice. Les dossiers médicaux sont archivés dans l'enceinte du CHU.

## **Données de santé et recherche**

Les informations contenues dans votre dossier médical peuvent être utilisées au sein de l'établissement à des fins statistiques ou de recherche en santé. Elles seront exploitées dans le strict respect de la c o n f i d e n t i a l i t é .

La loi vous permet de vous opposer à cette utilisation. Signalez alors votre opposition au médecin ou au secrétariat du service. Ce refus sera enregistré dans votre dossier et n'aura pas d'impact sur votre prise en charge. Vous pourrez à tout moment revenir sur votre décision.

[Téléchargez le formulaire d'opposition](#)

- Imprimer
- [Version PDF](#)
- [Envoyer par mail](#)
- Partager
  - [Facebook](#)
  - [Twitter](#)
  - [Google+](#)
  - [Linkedin](#)
  - [Viadeo](#)

## **Dans cette rubrique**

- [> charte de l'enfant hospitalisé](#)
- [> charte de la personne âgée dépendante](#)
- [> charte de la personne hospitalisée](#)
- [> difficultés avec un service](#)
- [> directives anticipées](#)
- [> la personne de confiance](#)
- [> obligations et règlement intérieur](#)

- [> respect de l'image et utilisation des mobiles](#)

## A faire

- Pensez à renseigner [le questionnaire de satisfaction](#) : une manière facile de faire connaître votre opinion.
- Donnez également votre avis et participez à l'enquête e-Satis, en renseignant simplement votre adresse mail lors de votre admission. [En savoir plus.](#)

## A télécharger

- [le livret d'accueil](#)

## Informations sur :

- [Vos données personnelles de santé](#)

## Dans la même rubrique

- [vous êtes patient ou proche et famille](#)
  - [être hospitalisé](#)
  - [venir en consultation](#)
  - [vous êtes proche ou de la famille](#)
  - [vos droits et obligations](#)
- [vous êtes future maman](#)
- [vous êtes professionnel paramédical](#)
- [Vous êtes médecin extérieur](#)

Menu

les autres sites du CHU

- [www.maternite-chu-angers.fr](http://www.maternite-chu-angers.fr)
- [www.plastie-chu-angers.fr](http://www.plastie-chu-angers.fr)
- [www.orl-chu-angers.fr](http://www.orl-chu-angers.fr)
- [www.neurologie-genetique-chu-angers.fr](http://www.neurologie-genetique-chu-angers.fr)
- [www.moietsurpoids.fr](http://www.moietsurpoids.fr)
- [www.agents-chu-angers.fr](http://www.agents-chu-angers.fr)
- [demain-chu-angers.fr](http://demain-chu-angers.fr)

soutenez le CHU

[Suivez-nous sur](#)

- [Accès réservé aux praticiens](#)
- [vous êtes patient](#)
- [venir au CHU](#)
- [contacts](#)
- [presse](#)
- [mentions CNIL](#)
- [mentions légales et crédits](#)
- [logo et outils de communication](#)

4 rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9  
tél : 02 41 35 36 37

[Haut de page](#)

<https://www.chu-angers.fr/vous-etes-patient-ou-proche-et-famille/vos-droits-et-obligations/vos-droits-et-oblig>